

# Référendum sur l'article 74 : le deal qui fracture la classe politique

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

13 février 2026



*Alors que la deuxième réunion de travail sur l'évolution statutaire et institutionnelle de la Guadeloupe s'est tenue lundi 9 février à Paris au ministère des Outre-mer, les communiqués publiés au lendemain de cette séance dessinent le portrait d'une classe politique locale profondément divisée. Il y a un flou entre le président de Région qui dénonce une méthode « descendante et précipitée », le président de Département qui se félicite d'un « consensus », des socialistes qui dénoncent « les réticences des autres forces politiques du pays », et la ministre des Outre-mer qui « constate l'existence d'un consensus pour ouvrir le sujet ». C'est toute l'ambiguïté du processus qui est mise en lumière. Au cœur des divergences : la volonté affichée de la ministre des Outre-mer d'organiser une consultation des*

*Guadeloupéens dès 2026 sur le seul projet d'adoption de l'article 74 de la Constitution. Explication.*

Ils étaient à la même réunion. L'un Ary Chalus en visioconférence, l'autre Guy Losbar en présentiel, autour de la ministre des Outre-mer Naïma Moutchou. Mais à lire les déclarations publiées au lendemain de la deuxième séance de travail sur l'évolution institutionnelle de la Guadeloupe, Ary Chalus et Guy Losbar n'ont pas dû assister à la même réunion.

D'un côté, le président du conseil départemental Guy Losbar se réjouit d'une « rencontre marquée par le constat d'un consensus entre l'ensemble des participants sur la nécessité de faire évoluer les institutions de la Guadeloupe ». Il évoque des échanges ayant permis « d'acter les consensus » sur le maintien du statut de région ultrapériphérique et sur la nécessité d'un calendrier devant conduire à un accord avec l'État.

De l'autre, le président du conseil régional Ary Chalus publie un communiqué cinglant pour « lever toute ambiguïté » : « Il n'existe pour l'heure aucun consensus sur l'évolution du statut et des institutions de la Guadeloupe. » Le ton est donné. L'exécutif régional dénonce une « méthode qui tend à occulter les difficultés et incertitudes » et fustige l'absence de « dialogue véritable avec les forces vives du territoire ».

## Une « marche forcée »

Ary Chalus oppose une fin de non-recevoir et pose trois exigences : une concertation inclusive avec les acteurs socio-économiques, des simulations précises sur les transferts de compétences et leurs conséquences financières, et un calendrier respectueux « du temps de l'adhésion

citoyenne ». Le message à l'État est limpide : « Nous ne pouvons accepter de naviguer à vue. »

Un positionnement que confirme et même durcit un troisième communiqué, celui du groupe Péyi gwadloup (socialiste). Bernard Guillaume, président du groupe dans l'hémicycle régional, alerte sur « le risque élevé d'échec du processus en cours ». Selon lui, cette deuxième réunion a surtout « mis en évidence ce qui apparaît aujourd'hui comme un parti pris assumé de la ministre des Outre-mer, et donc du Gouvernement : aller vite, afin de précipiter une consultation des électrices et des électeurs guadeloupéens avant la fin de l'année 2026. » Pire, la ministre ferait « clairement le choix d'une marche forcée sur la seule base du projet 'article 74' en écartant a priori l'examen d'autres options telles que la révision constitutionnelle que nous défendons », martèle Bernard Guillaume, joint au téléphone.

## Un référendum avant la fin de l'année ?

C'est là que se niche l'information capitale, pourtant jusqu'ici peu relayée : le gouvernement envisagerait d'organiser une consultation populaire sur le passage à l'article 74 avant la fin 2026. Une perspective qui fait bondir les socialistes. Selon eux, le gouvernement a dès le départ décidé d'être au diapason du GUSR, le parti du président du Département Guy Losbar, qui porte le projet d'évolution sur la base de l'adoption de l'article 74.

Interrogé par *Le Courier de Guadeloupe* le 12 février, Olivier Nicolas premier secrétaire de la fédération du parti socialiste en Guadeloupe, présent à la réunion au ministère des Outre-mer, enfonce le clou : « *Le gouvernement a dès le départ décidé de passer outre les réticences des autres forces politiques du pays. Lors de la réunion, le député Max Mathiasin (divers gauche), le sénateur Victorin Lurel (PS), la 2e vice-*

*présidente du conseil régional, Marie-Luce Penchard (divers droite), le président de Région Ary Chalus ont tous dit leur opposition à cet emballlement. La ministre n'a voulu entendre que l'option 'art 74' portée par le GUSR. D'ailleurs, à cette réunion, Guy Losbar n'a même pas eu à contre-argumenter puisqu'il avait, par la voix de la ministre, une véritable porte-parole. De fait, nous assistons un véritable deal entre le gouvernement et le GUSR », conclut Olivier Nicolas.*

Ce positionnement gouvernemental n'est pas masqué. Dès le 22 janvier dernier au Sénat, en réponse au sénateur Dominique Théophile (GUSR) qui s'inquiétait de l'état d'avancement du changement de statut de la Guadeloupe, la ministre des Outre-mer Naïma Moutchou avait déjà donné des gages au GUSR : « *L'idée n'est pas d'attendre, faute d'unanimité. D'autant que je constate l'existence d'un consensus pour ouvrir le sujet, malgré les divergences sur la méthode et sur le calendrier. Il n'y aura donc ni blocage ni mise en suspens,* » avait rassuré la ministre.

Comment expliquer ce positionnement du gouvernement ? Réponse sans détour de Victorin Lurel : « *par pur souci d'économie* », répond le sénateur au *Courrier de Guadeloupe*. Selon le socialiste, l'adoption de l'article 74 convient au chef de l'État. « *L'actuelle écriture de l'article 74 ne garantit pas le principe de l'égalité républicaine. Vous avez plus d'autonomie mais l'État n'aura plus d'obligations envers vous. Alors que dans le cadre actuel, l'État est tenu par la Constitution à appliquer l'égalité républicaine. Même si dans de nombreux domaines actuellement, l'État manque à ses devoirs en ce qui nous concerne, ne serait-ce que sur le problème de l'eau en Guadeloupe* », argumente Victorin Lurel

Le parlementaire met directement en cause le GUSR : « *Qu'ils assument ! Qu'ils fassent campagne sur l'adoption de l'article 74 pendant les municipales. Je les mets au défi.* » Un défi que, pour l'heure, aucun candidat GUSR ne semble avoir relevé. « *Rien n'est moins sûr qu'ils s'y risquent* », commente un observateur de la vie politique guadeloupéenne, « *mais l'honnêteté intellectuelle devrait pourtant les y conduire* » poursuit-

il.

## Fracture ouverte entre deux têtes

Car au-delà des divergences de fond, c'est la légitimité même du processus qui est attaquée. Péyi gwadloup pointe « les conditions douteuses du vote des résolutions lors du dernier congrès à une pseudo-unanimité dont le procès-verbal n'a jamais été transmis depuis huit mois ». Une accusation grave et non démentie.

Le groupe socialiste ne mâche pas ses mots : « *Comment la ministre des Outre-mer pouvait-elle espérer créer à Paris en quelques semaines le consensus qui n'a pas été construit en Guadeloupe en trois ans, surtout sans rien changer ?* », s'insurge Bernard Guillaume.

L'autre point notable pour la suite réside dans ce que Péyi gwadloup décrit comme « la fracture désormais béante entre les deux présidents du Département et de la Région ». La publication, dans un intervalle très rapproché, de deux communiqués « en tout point contradictoires » en dit long sur l'état de la coopération entre les deux exécutifs majeurs locaux.

Dans son communiqué, Ary Chalus prévient : il « s'opposera à toute réforme descendante et précipitée qui menacerait l'équilibre, l'avenir et la sécurité de notre archipel ». Reste une question : le gouvernement va-t-il sérieusement envisager de soumettre au vote des Guadeloupéens un projet sur lequel il a posé comme préalable le consensus des élus locaux, ceux-là même qui sont censés le porter et l'incarner ?